



Charte d'utilisation canitourisme

Le canitourisme repose sur des valeurs communes autour du bien-être animal, du respect de la nature et de la convivialité. Cette charte vise à garantir la cohérence entre toutes les plateformes régionales Canitourisme, afin d'offrir aux chiens et à leurs référents des informations fiables et une expérience de qualité.

1. Priorité au bien-être des chiens

Le canitourisme place le bien-être des chiens au centre de chaque activité. Les recommandations que vous partagez doivent être adaptées aux besoins des chiens, en évitant toute forme de maltraitance. Nous prônons des pratiques respectueuses et bienveillantes pour créer des moments positifs pour le chien comme pour son référent.

2. Promouvoir la complicité et les moments partagés

Le canitourisme, c'est avant tout l'opportunité de vivre des moments de complicité avec son chien. Que vous partagiez des idées de balades, d'activités sportives ou de lieux dog-friendly, l'objectif est toujours de permettre aux référents et à leurs chiens de profiter ensemble d'un moment privilégié.

3. Respect des autres usagers

Nos espaces de loisirs sont souvent partagés avec d'autres personnes. Il est donc essentiel de rappeler dans vos publications l'importance de la bonne cohabitation : avoir son chien en laisse/longe là où c'est requis, veiller à ne pas perturber la tranquillité des autres usagers, et s'assurer que l'expérience soit agréable pour tous.

4. Respect et préservation des espaces naturels

Les lieux que nous fréquentons, qu'il s'agisse de parcs, de plages ou de sentiers de randonnée, doivent être préservés. Encouragez le respect des environnements naturels en sensibilisant à la protection de la faune, de la flore et en soulignant les réglementations locales à respecter.

5. Conformité avec les règles locales

Chaque région a ses spécificités, et il est essentiel que les informations partagées respectent les réglementations locales, qu'il s'agisse d'accès aux chiens dans certains lieux ou des horaires et périodes autorisées. Votre rôle est de guider votre communauté vers des activités sûres et en conformité avec les législations en vigueur.

6. Véracité des informations partagées

Il est impératif que les informations publiées soient exactes et vérifiées. Que ce soit l'accès à un lieu, les conditions pour les chiens, ou les réglementations locales, chaque détail doit être rigoureusement contrôlé pour garantir la fiabilité des contenus diffusés.

7. Maintenir un cadre professionnel

Les plateformes doivent rester dans le cadre professionnel du canitourisme. Elles ne doivent pas être utilisées comme des plateformes personnelles. L'objectif est de proposer des contenus cohérents, centrés sur les activités à faire avec son chien, tout en respectant l'identité et la vocation du canitourisme.

8. Garantir la cohérence des contenus

Les plateformes doivent proposer des activités en cohérence avec les principes fondateurs du canitourisme : respect, bienveillance et partage. En respectant cette charte, nous assurons ensemble une identité forte et reconnue du canitourisme partout en France.

Merci !

Nous vous remercions de contribuer à faire du canitourisme un modèle de tourisme responsable et de qualité, où chaque référent et son chien peuvent découvrir de nouvelles expériences tout en respectant l'environnement et les autres.

Alex et Céline

La marque "Canitourisme" est déposée à l'INPI sous le N° National : 23 5004425 en date du 7 novembre 2023 par Alexandra Lefol et Céline Hauchard.